

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARUSSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'a. moneer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Sa Sainteté Léon XIII, le denier de Saint-Pierre et le pouvoir temporel.—Hommage rendu au travail par Sa Majesté la Reine Victoria.—Prix de \$20 en faveur des élèves de rhétorique au Collège de Ste Anne, accordé par M. le Grand-vicaire Chs. E. Poire, curé de Ste Anne de la Pocatière.—Secours accordés aux cultivateurs de N. D. d'Hébertsville et St. Jérôme par le Gouvernement de la Province de Québec.—Le port d'hiver du Canada doit être établi à Halifax.—Importation du bétail de boucherie, du Canada aux Etats-Unis, prohibée.—Projet d'établissement d'une manufacture de sucre de betterave à Farnham.

Causerie Agricole : Du drainage (Suite) : Assainissement du sol par le drainage ; creusage des fossés de drainage.

Sujets divers : Renseignements donnés par M. A. T., sur la colonisation dans le Canton Pohenagamook, comté de Kamouraska.—Stabulation des animaux pendant l'hiver.—Chambres de lecture dans les campagnes.—L'élevage et l'engrais du bétail ne paie pas.—Les porcs dans la ferme.—Abonnez-vous à l'American Agriculturist.

Choses et autres : Pommes de terre à vendre à St. Jean Port-Joli.—Grande production de pommes de terre à l'Iowa.—Exportation de pommes et pommes de terre de Montréal.—Alimentation des animaux.—La vente du beurre sur nos marchés.

Recettes : Betterave râpée pour la guérison d'une blessure.—Moyen pour guérir les engorgures et les crevasses.—Moyen pour guérir les panaris.

Annouces : Soumissions demandées pour contrats de la maille.—Livres en vente à la librairie de MM. J. B. Rolland & fils à Montréal.—Soumissions demandées pour wagons et engins à l'usage du Chemin de fer Intercolonial.

REVUE DE LA SEMAINE

Son Eminence le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, écrivait-il y a quelque temps, lors de son retour de Rome, au clergé et aux fidèles de son diocèse, une lettre pastorale dans laquelle il donne les détails les plus intéressants sur Notre Saint Père le pape Léon XIII : nos lecteurs y remarqueront en outre ce que dit l'éminent cardinal sur le Denier de Saint-Pierre et sur le pouvoir temporel. Nous empruntons aux *Annales Catholiques* les extraits suivants de cette lettre pastorale :

"..... Nous avons la consolation de vous dire que, depuis le jour où nous avons vu le cardinal Pecci élevé sur le siège de Saint-Pierre, sa santé paraît sensiblement améliorée, et ses forces se sont accrues. Cependant, que de travaux il lui a fallu supporter ! Que de sollicitudes l'assiégeant ! que de contradictions ! que de difficultés ! que d'entraves dans l'exercice de son zèle ! Nous ne disons rien des influences climatiques, souvent si malsaines, au milieu desquelles il est condamné à vivre, et qui, n'ayant pu jusqu'à présent lui nuire, prouvent que le Vicaire de Jésus-Christ est l'objet d'une protection spéciale.

"La divine Providence, qui l'a choisi pour gouverner l'Eglise, l'a en même temps enrichi de tous les dons nécessaires à cette fin. Depuis un an et demi, nous le voyons à l'œuvre. Comment ne pas bénir Dieu de cette sagesse, de cette prudence, et en même temps de cette énergie, de cette puissance d'intelligence, de parole et d'action qui se manifestent dans toute la conduite de cet auguste Pontife ? Avec quelle patiente investigation il s'informe de la vraie situation de chaque église et de ses besoins ! Avec quelle vigilance il y pourvoit ! Nous avons admiré le zèle touchant qu'il apporte à connaître les moindres détails qui intéressent le salut des âmes, en même temps que les vues larges et élevées qui lui font embrasser les intérêts généraux de l'Eglise et ceux de la

PRIERE A NOS **DE PAYER**
 ABONNÉS
 retardataires
AU PLUS TOT.

Ecole d'Agriculture del'Assomption

société civile. L'une et l'autre ont été, depuis longtemps l'objet de ses profondes méditations; et maintenant que Dieu l'a élevé au sommet de la hiérarchie pontificale, il emploie le fruit de ses longues veilles et de son expérience à nous donner ces beaux enseignements qui dissipent les erreurs et font ressortir avec un nouvel éclat les principes fondamentaux de la société chrétienne.

« A l'étendue de l'esprit et à la fermeté du caractère, Léon XIII joint à un haut degré les qualités du cœur. Il est bon, doux, affable, sensible aux services rendus, empressé de secourir les malheureux et de consoler les affligés. Que nos vénérables collègues des pays étrangers nous pardonnent de le dire, mais il paraît surtout aimer la France. Il l'a étudiée, il la connaît dans ses faiblesses, mais aussi dans sa générosité, dans son dévouement; et il ne manque aucune occasion d'exprimer envers elle sa reconnaissance pour le passé et ses espérances pour l'avenir. Il souffre de nos souffrances, et prie pour la guérison de nos maux et pour notre bonheur.

« Nous l'écoutions naguère, tandis qu'il parlait aux prêtres français venus à Rome à l'occasion du consistoire où fut remis le chapeau aux nouveaux cardinaux français. Nous fûmes d'abord frappé de l'extrême correction de son langage; car il parlait dans notre langue, et il le faisait avec une précision et un choix d'expressions qui eussent fait supposer que cette langue était sa langue maternelle. Ce qu'il nous recommandait surtout dans cette allocution, c'était l'union, l'union des fidèles entre eux et à leurs pasteurs, l'union des prêtres à leurs évêques, l'union des évêques au Pape. Son âme débordait en glorifiant cette divine charité qui est l'âme de l'Eglise et qui devrait être le lien vivant de tous les hommes. Il ne lui échappe aucune parole d'aigreur contre ceux qui se sont faits ses ennemis et les nôtres. Il est facile de voir que cette réserve n'est pas calculée et ne lui impose aucune contrainte. Elle est le produit naturel de son cœur, de cette indulgence céleste qui faisait dire au prophète Isaïe, en parlant du Sauveur: « Il ne brisera pas le roseau qui plie sous le vent, et il n'éteindra pas la mèche qui fume encore. Mais lorsqu'il s'agit des droits sacrés de la conscience, il est inflexible; et plutôt que de consentir à leur oppression, il déploiera une fermeté à toute épreuve; il s'exposera à tous les sacrifices.....

« Vous ne voudrez certainement pas N. T. C. F., faire moins cette année pour le Saint-Siège que les années précédentes. Ses besoins sont toujours les mêmes: nous les avons déjà souvent signalés. Toutes les ressources que procuraient aux Papes les Etats de l'Eglise, c'est-à-dire le domaine de Saint-Pierre sont tarries. Et cependant il faut que leur successeur continue à pourvoir au gouvernement de l'Eglise. Les revenus ont disparu, les charges sont restées. Elles se sont sensiblement accrues par la nécessité de soutenir les évêques dont on a confisqué les biens, et par celle de fonder des écoles chrétiennes en face de celles d'ouï la religion est bannie.

« En présence de cette situation critique, plusieurs catholiques ont proposé au Saint-Père d'établir un mode régulier et uniforme de percevoir une taxe proportionnée aux dépenses à couvrir. Léon XIII, en le remerciant de leur bonne volonté, a déclaré préférer

s'en remettre à la générosité libre et spontanée des fidèles. Consulté sur ce point, nous avons émis d'avance un avis semblable. Nous connaissons assez votre foi et votre charité pour demeurer certain que, parmi nous, l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre ne faiblira pas. Nos prévisions n'ont pas été trompées. Chaque année vous avez donné au delà de ce que nous pouvions attendre. Soyez-en bénis, N. T. C. F.; Dieu vous le rendra avec usure. L'avenir nous est caché, mais nous ne pouvons croire que cette charge doive être permanente. L'Eglise est si nécessaire au monde et un chef indépendant est si nécessaire à l'Eglise, que nous avons la ferme confiance que tôt ou tard il sera donné satisfaction, sous ce rapport, aux catholiques du monde entier. Déjà, dans les Etats usurpés du Pape, déjà dans le reste de l'Italie, les intelligences élevées comprennent que la situation actuelle est un état violent et contre nature qui ne peut durer. Ce ne sera pas un appel aux armes ni à une nation étrangère qui le fera cesser, ce sera la force secrète des choses qui, se développant sous l'action de la divine Providence, amènera cette évolution à laquelle sont attachées la pacification des esprits dans la péninsule et sa prospérité.

« Demandons à Dieu, N. T. C. F., que les jours de lumière et de rafraîchissement arrivent, que les ténèbres se dissipent, que les égarés reviennent dans la voie de la vérité et de la justice, que la vertu et le dévouement aujourd'hui méconnus soient remis en honneur, que nos discordes s'apaisent, que les cœurs se rapprochent, que le nom de Dieu soit partout glorifié, que son règne vienne et que sa volonté se fasse enfin sur la terre comme au ciel.

— La reine Victoria fait de temps en temps de petites courses à pied aux environs du château de Balmoral. Quelques jours après son arrivée dans cette résidence, Sa Majesté, accompagnée d'une de ses dames d'honneur, s'en revenait au château lorsqu'en traversant un sentier étroit elle aperçut une femme qui travaillait dans un champ de pommes de terre. A côté d'elle se trouvaient plusieurs bêches, témoignant que la vieille femme avait des compagnons de travail. La reine s'arrêta un instant.

— Vous travaillez toute seule, ma bonne femme? lui demanda-t-elle en s'asseyant sur le tronc d'un arbre abattu.

— Il le faut bien, les autres sont partis. On dit que la reine est arrivée, et ils ont voulu la voir.

— Pourquoi n'avez vous pas fait comme eux? demanda Sa Majesté.

La femme haussa les épaules.

— Moi! et pourquoi faire? fit-elle. Est-ce que vous croyez que je vais me déranger pour voir la reine? Ça me rapporterait pas grand'chose! Les fous qui sont allés autour du château perdront une journée de travail, voilà tout. Moi, je suis trop pauvre pour ça; j'ai cinq enfants à nourrir et mon homme qui est malade.

Sa Majesté prit la bourse de sa dame d'honneur et en versa le contenu dans les mains de la femme stupéfaite.

— Vous pouvez dire à vos amis qui sont allés voir la reine que la reine est venue vous voir.

— L'Abeille du Séminaire de Québec informa que M. le Grand-Vicaire Charles E. Poiré, curé de Ste.

Anne de la Pocatière, à l'occasion de la fête de Saint-Charles, son patron, a fondé au Collège de St. Anne un prix de vingt piastres à gagner par les élèves de rhétorique. Ce vénérable prêtre peut à juste titre être considéré comme le bienfaiteur de cette importante institution qu'il ne cesse de combler de ses faveurs, et comme le protecteur d'un grand nombre d'élèves qui poursuivent actuellement leurs études et pour lesquels il paye une grande partie des frais d'enseignement, entr'autres de plusieurs élèves externes.

— Une députation s'était présentée il y a quelques semaines auprès de l'Hon. Ministre de l'agriculture de la Province de Québec, pour obtenir de l'aide en faveur des cultivateurs de Notre-Dame d'Hébertville et de St. Jérôme dont les récoltes ont été entièrement détruites par un ouragan, et l'Hon. Ministre leur répondit qu'il aviserait aux moyens de leur procurer du secours le plus tôt possible.

Conformément à cette promesse faite à la députation, l'Hon. M. Chapeau vient de faire distribuer une somme d'argent à ceux qui sont dans le besoin et la souffrance par suite de ces malheurs. Ces argentés devront être remboursés à la Couronne par du travail sur les chemins de colonisation.

— Le *Courrier de Montréal* rapporte que Sir Chs. Tupper, ministre du Département des chemins de fer pour la Puissance du Canada, travaille à faire d'Halifax le port d'hiver du Canada. Les expéditeurs canadiens prennent des arrangements pour envoyer leur bétail à Halifax. Le Gouvernement de la Puissance doit faire élever des *sheds* pour leur usage.

— Le consulat des Etats Unis à Ottawa a reçu la dépêche suivante de Washington :

“Consulat des Etats-Unis d'Amérique,
“Prescott, Ont., 11 novembre 1879.

“A l'agent consulaire des Etats-Unis, Ottawa, Canada.

“Sir, — j'ai à vous informer que le 1^{er} et après le 1^{er} jour de décembre prochain, l'importation du bétail de boucherie, du Canada aux Etats-Unis, sera prohibée; par ordre de l'honorable Secrétaire du Trésor. Cet ordre ne s'applique pas aux chevaux ni aux moutons.”

— Plusieurs journaux annoncent que le Conseil municipal de la ville de Farnham, dans le comté de Brome, province de Québec, a voté dernièrement un bonus de \$25,000 pour faciliter l'établissement d'une manufacture de coton, et qu'il est de plus question de passer un nouveau règlement devant accorder un bonus pour favoriser l'exploitation de la betterave à sucre. A une assemblée qui eut lieu récemment, il a été nommé des délégués qui visiteront les principales fabriques de ce genre établies dans le Maine, et feront un rapport en conséquence.

CAUSERIE AGRICOLE

DU DRAINAGE (Suite).

Assainissement du sol par le drainage. — Nous avons été à même d'apprécier quelques-uns des avantages que l'on retire de la substitution du drainage aux fossés ouverts, mais ces avantages ne sont pas les seuls qui militent en faveur du drainage; il en est beaucoup d'autres d'une importance immense dont nous

signalerons les effets.

Le drainage est une des opérations culturales la plus convenable dans tous les terrains froids et humides, c'est véritablement une des grandes conceptions de l'art agricole. Toutes les fois que le drainage est opportun, l'industrie agricole en retire des bénéfices considérables; dès les premières années qu'il suit le drainage, la production augmente dans une forte proportion, et cette augmentation seule suffit pour payer complètement tous les frais du drainage. Pour cela cependant, il faut que le drainage soit opportun, c'est-à-dire qu'il soit fait sur des terrains qui en ont besoin; le drainage est inutile à l'égard d'un sol léger ou très-perméable, car sur ces terrains les fossés ouverts même ne conviennent pas dans tous les cas, mais du moins suffisent parfaitement à les égoutter.

Il y a des terres dont la constitution physique est tellement disproportionnée, des terres dont l'argile est en si grande quantité et le sable en si petite proportion que toutes les parties cultivables se prennent en une masse compacte qui n'est pas plus pénétrable par l'eau que par l'air; il n'y a qu'à la fonte des neiges qu'elles sont humectées profondément. Ces terres s'humectent lentement mais profondément, se réduisent en boue et ne laissent échapper l'humidité qu'avec une lenteur excessive. Ces terres que l'on appelle *terres imperméables* ont besoin d'être drainées.

D'autres terres, quoique perméables, possèdent une humidité si grande qu'il faudrait multiplier les fossés ouverts pour les assainir, et c'est le cas lorsque des sources viennent s'épancher à la surface: dans cette condition encore, le drainage est l'assainissement le plus parfait.

A part les terrains sourceux qui dans bien des circonstances devraient être assainis par le drainage, nous pouvons dire que toutes les terres fortes et les terres froides devraient être soumises au drainage.

Une terre forte est celle où l'argile domine au point de la rendre imperméable. Une terre froide est celle qui possède, à une petite profondeur, une nappe d'eau stagnante qui s'oppose à l'introduction de la chaleur; elle refroidit le sol par son évaporation constante.

On reconnaît qu'une terre a besoin d'être drainée, aux indications suivantes :

10. Lorsque, après plusieurs jours de pluies, l'eau reste stagnante sur la voie et dans les rigoles;

20. Quand en travaillant un terrain la terre adhère fortement aux pieds des hommes et des chevaux, de même qu'aux voitures et aux instruments aratoires;

30. Lorsque, après une pluie, les animaux qu'on envoie pâturer enfoncent profondément leurs pieds dans le terrain et forment de petits bassins dans lesquels l'eau séjourne;

40. Quand on enfonce un bâton à la profondeur d'un pied dans le sol et que l'eau s'accumule dans le trou et y reste longtemps;

50. Quand pendant une sécheresse on voit ça et là sur le sol de larges et profondes fissures dans lesquelles les racines des plantes sont brisées, au grand désavantage de la végétation;

60. Lorsqu'après l'évaporation de l'eau, le sol est d'une dureté approchant celle de la brique;

70. Lorsqu'on voit croître certaines plantes aquatiques, telles que les joncs, les queues de renard, etc. Dans ces terrains, la culture est toujours en retard, car le printemps les terres ne s'égouttent pas, ou du moins très-lentement si elles s'égouttent; dans ces cas, on est obligé d'attendre longtemps avant de pouvoir faire les labours convenables; de plus la végétation y est pauvre et lente; les engrais qu'on y met n'ont pas d'effets, car ils sont tellement mouillés qu'ils se décomposent lentement et incomplètement; enfin, lorsque les premières gelées de l'automne arrivent, les plants qui y ont été semés gèlent avant leur parfaite maturité.

Tous ces caractères qui, comme on le sait, sont peu favorables à la culture, ont pour cause prédominante une trop grande humidité du sol. Que l'on fasse disparaître cette humidité, et les causes d'une mauvaise culture cesseront; c'est à dire que par un bon système de drainage, en enlevant au sol son humidité surabondante, on fera disparaître les plantes aquatiques, on facilitera à l'air les moyens de pénétrer dans le sol, le fumier se décomposera plus rapidement, les travaux de culture se feront avec plus d'aise par l'emploi plus facile d'instruments aratoires; en un mot le drainage augmentera la production du sol et diminuera les dépenses de culture. C'est là véritablement le moyen de réussir dans l'industrie agricole; seulement, pour produire ces effets merveilleux, il faut que le drainage soit bien fait, et on ne doit rien épargner pour en assurer la réussite.

Avant de commencer l'exécution d'un drainage, il est nécessaire d'opérer dans la condition la plus favorable à son succès, pour cela il faut étudier le terrain extérieurement et intérieurement.

L'étude extérieure du terrain consiste dans la détermination des pentes principales et des pentes secondaires, car les drains ne donneraient un écoulement facile à l'eau et n'empêcheraient toute infiltration que s'ils suivent la pente naturelle du terrain. L'étude intérieure du terrain consiste dans l'examen de la ténacité du sol, de sa force de rétention, de sa constitution physique, afin de pouvoir déterminer l'écartement des drains, leur profondeur, et en quelques circonstances leur direction.

Il est même nécessaire de faire un fossé d'essai, lequel consiste simplement en un fossé ordinaire ayant cinq pieds de profondeur dans le sens de la plus grande pente, ayant de chaque côté des trous pénétrant à trois pieds de profondeur, et s'éloignant du bord de ce fossé, en forme de damier. Le premier de ces trous doit être éloigné de quatre pieds du fossé; le deuxième, de huit pieds; le troisième, de douze pieds; le quatrième, de seize pieds, en augmentant toujours de quatre pieds. Deux jours après une pluie abondante, on examine les trous. Si le premier trou à quatre pieds du fossé est complètement sec, c'est que le fossé d'essai a contribué à amener cet état de sécheresse dans le trou, car ce fossé exerce son influence d'autant plus loin que la terre sera plus porceuse. Mais si à 32 pieds du fossé l'eau est très-abondante dans le trou, on pourra être certain que le fossé n'a pas exercé son influence desséchante; il faudra revenir au trou le plus voisin et si l'on remarque que l'eau n'a diminué que sensiblement, on s'assure si le trou se

trouvant à 24 pieds du fossé a été sensiblement asséché, et dans ce cas on peut considérer cette distance comme formant la moitié de l'écoulement des drains, c'est-à-dire que les drains seront éloignés les uns des autres de quarante-huit pieds.

Il faudra ensuite examiner avec quelle facilité l'eau peut être retirée en dehors du terrain; car ce n'est pas tout de faire du drainage, il faut que l'eau qui s'est infiltré dans le sol et qui a reçu un écoulement facile dans les canaux souterrains, puisse avoir une issue facile en dehors du champ soumis au drainage; pour cela, il faut atteindre un bon cours d'eau libre de toute obstruction.

Ce n'est qu'après ces études préalables que l'on pourra songer sérieusement à faire les travaux du drainage et à se procurer les matériaux convenables.

Creusage des fossés de drainage—Si la terre est parfaitement unie, les fosses devront avoir la même profondeur dans toutes les parties du champ, en suivant sa pente naturelle; mais c'est là un cas fort rare. Le sol étant plus ou moins ondulé, on ne peut se guider sur la surface pour déterminer la profondeur, car quelque soit l'ondulation du terrain le fond d'une fosse doit être parfaitement uni et la profondeur être telle que les matériaux de drainage ne soient pas dérangés même dans les endroits où le sol est le plus bas.

La profondeur moyenne d'un drain doit être de 3 à 4 pieds. Mais on conçoit que cette profondeur doit varier suivant les circonstances. Ainsi sous un climat froid, il faut que les matériaux ne puissent être dérangés par les gelées; il faut en outre satisfaire aux besoins de la culture, surtout aux labours. Un bon labour ne pénètre pas au-delà de huit pouces. A mesure que la culture s'améliorera, on comprendra la nécessité de faire des labours de défoncement. Un labour de défoncement ne pénètre pas moins de dix-huit pouces dans la terre, et il faut que le fossé de drainage soit assez profond pour qu'il y ait au moins 20 pouces au-dessous de matériaux devant former les canaux souterrains. Si ces matériaux sont des tuyaux en poterie, 6 pouces suffiront au-dessous des 20 pouces; mais si l'on fait usage de pierres, il ne faudra pas moins de 16 à 18 pouces, ce qui porterait la profondeur du tranché à 36 pouces.

On a fixé la profondeur moyenne des fosses de trois à quatre pieds, quelquefois cependant elle peut atteindre cinq pieds et au-delà lorsqu'on a à traverser quelques fortes ondulations. L'écartement des tranchées varie surtout suivant la ténacité et l'humidité du sol.

Le but du drainage étant de n'enlever que l'humidité surabondante du sol, si les drains étaient trop rapprochés non seulement l'humidité surabondante serait enlevée, mais le sol serait complètement desséché et le drainage ne servirait aucunement à augmenter sa fertilité, tandis que si les drains sont trop éloignés les uns des autres, l'assainissement sera incomplet.

L'écartement des drains, lorsqu'ils sont à trois pieds de profondeur doit varier de 40 à 45 pieds. Il y a des terres tellement imperméables que les drains ne doivent pas être éloignés de plus de 16 pieds; mais il y en a d'autres qui s'égouttent si facilement qu'il suffit d'un écartement de 60 pieds.

On doit faire les drains parfaitement droits et aussi

étroits que possible afin d'avoir un moindre volume de terre à remuer, et ne laisser que la place nécessaire au draineur.

(A suivre.)

Colonisation.

Cantons Pohenegamook, Chabot et autres.

(Voir numéro du 23 octobre.)

Dans l'étude que j'ai entreprise au sujet des cantons colonisables du comté de Kamouraska, j'aurais voulu donner des informations complètes, mais n'ayant pas de données officielles, je dois forcément me restreindre à des détails recueillis de la bouche des colons et d'après mes propres observations, lors d'une visite au canton Pohenegamook dans le mois de septembre dernier. Puisse, cependant, le lecteur être satisfait.

La localité qui, avec un sol fertile, jouit d'une situation favorable au développement de toutes ses ressources et de ses moyens de communication propres à assurer un prompt et facile écoulement de tous ses produits, est certainement la plus avantageuse, pour un établissement agricole. L'on conçoit que de semblables conditions sont les meilleurs gages du succès. Mais, malheureusement, ce n'est là qu'un idéal, dans la question qui nous occupe; les immenses domaines de la couronne ne sont point pourvus des commodités de la civilisation. Devons-nous, toutefois, nous en plaindre? avons-nous le droit de murmurer, pour cela? Non, certes, nous ne serions pas justifiables, en le faisant. La Providence a fait son œuvre, à nous maintenant de la compléter pour notre avantage. Demandons de l'aide à nos gouvernants; et avec de l'énergie et de la persévérance nous parviendrons à vaincre tous les obstacles. Il ne faut pas être trop exigeants; dans ces temps malheureux où le luxe éblouit tous les regards, où l'on fait continuellement retentir à nos oreilles le mot progrès, l'on voudrait, d'un seul coup être grand seigneur; c'est une prétention qui doit donner lieu à trop de déceptions, n'allons donc pas l'entretenir, sans avoir mesuré nos forces et les moyens dont nous pouvons disposer. Quelques grandes que soient les améliorations apportées à la condition de l'homme, elles sont impuissantes à supprimer les misères, les difficultés, les obstacles et surtout cette loi du travail que nous avons à subir; et jamais un pouvoir humain ne parviendra à le faire. La maine n'est tombée que pour un peuple et dans un temps déterminé, il serait inutile d'espérer en son existence.

Ces remarques m'ont entraîné assez loin de mon sujet, mais je crois qu'elles ne sont pas mal à propos, si l'on considère qu'aujourd'hui plusieurs personnes se laissent arrêter par des difficultés inhérentes à toutes les entreprises de l'homme, dans un dessein aussi louable comme celui de se faire colon.

Loin de moi la pensée de vouloir offrir au public un tableau surchargé de fausses couleurs. Les faits et les preuves pratiques sont en assez grand nombre, d'ailleurs, pour me dispenser d'une vaine réclame. En effet, les résultats déjà obtenus au canton Pohenegamook permettent d'apprécier à sa juste valeur cette partie du beau comté de Kamouraska sur laquelle j'attire l'attention, en ce moment.

Comme on a pu le voir, dans mon premier article, le sol et la forêt s'y font remarquer par une variété dans leur composition, en sorte que différentes cultures peuvent y être pratiquées à volonté, ce qui est loin d'être un désavantage, surtout dans un nouvel établissement.

Les colons du Pohenegamook se livrent particulièrement à la culture du blé et de l'orge, et les produits récompensent amplement leurs efforts. Le rendement des moissons rappelle à la mémoire des vieux cultivateurs, ces temps de prospérité et de bonheur où les poutres du grenier ployaient sous le poids de centaines de minots de la plus belle et de la plus utile des céréales.

Le produit d'un arpent de terre, tout en ne tenant pas compte des pertes occasionnées par les souches et autres obstacles s'élève en certains endroits de quinze à vingt-cinq minots pour l'orge. Cette quantité est la moyenne de ce que l'on obtient dans les 4^{me}, 5^{me}, 8^{me} et 9^{me} rangs; les 6^{me} et 7^{me} rangs sont plus rocheux que les autres, le sol y est plutôt sec et se prête plutôt à la culture du seigle.

Voilà pour la production d'un arpent de terre, encore embarrassé par des débris que la hache et le feu n'ont pu faire disparaître; mais comme on doit bien le penser, la proportion ne peut être qu'approximative. Le revenu, pour un minot de semence, donne une idée beaucoup plus exacte de la fertilité

du sol. Dans ce cas, vingt-quatre minots serait la moyenne réalisée. Il est à ma connaissance qu'un colon du 4^{me} rang ait récolté l'année dernière 125 minots de blé de la semence de cinq minots; un autre ayant semé trois minots d'orge a récolté 72 minots; 35 minots de blé, provenant d'une semence de 14 minot furent aussi le gain d'un troisième colon.

Cependant, pour ceux qui voudraient tout peser, je dirai que ce dernier rapport manque aussi de justesse, d'une manière notable. Les premières semences après le défrichement sont presque toujours sujettes à des accidents qui n'ont pas lieu dans des terrains déjà soumis à une culture régulière; les restes d'arbres pourris, les racines, à la surface du sol, l'inégalité de la couche arable, défavorable à l'écoulement de l'eau, sont autant de causes qui contribuent à annihiler une partie du grain semé et par conséquent à diminuer le produit désirable.

Une autre manière de juger, dans la question qui nous occupe, fournit encore une preuve des plus convaincantes: c'est le moyen familier dont se servent les cultivateurs, pour apprécier la qualité en même temps que la quantité du grain récolté.

La gerbe fait ici la base du calcul, tant de gerbes, tant de minots; récolte abondante ou médiocre; grain gros, farineux, pesant ou fin; chétif ou niellé. Pour une proportion de ce genre, le rapport peut être porté à vingt minots par cent gerbes, au moins pour cette année; vingt gerbes de blé de la dernière récolte ont même donné quatre minots à leur propriétaire. L'on dira peut-être que c'est là une exception en faveur de la dernière moisson. Tout en admettant cela, il faudra cependant convenir de la supériorité du rendement obtenu dans le canton, comparé, à cet effet, avec l'une de nos meilleures paroisses de la vallée du fleuve.

Mais les roses ont de cruelles voisines! Au Pohenegamook comme dans la presque totalité de la partie nord est de cette Province, cette vérité s'est manifestée, dans toute sa rigueur, pendant le mois de septembre dernier. Les espérances les mieux fondées sont venues s'évanouir, d'un seul coup, devant l'action d'une providence impitoyable. En une nuit tous les orges et les blés qui n'étaient pas encore parvenus à maturité, se sont rabougrés, n'ayant plus ni vigueur ni consistance. On a pu sauver bien des débris de ce terrible naufrage, mais Dieu seul sait quelles pertes ont à subir cultivateurs et colons! Le désastre a fait bien des misères, le pauvre colon qui attendait tant de sa récolte va se trouver forcé d'acheter son pain pendant une grande partie de l'année, et pour plusieurs ce sera la ruine complète, si l'on ne vient pas généreusement à leur secours. Espérons que la charité publique épargnera aux amis de la colonisation, le chagrin de voir s'éloigner de vaillants pionniers et de braves familles, qui n'auraient que grossir le nombre de nos frères exilés. Il n'est pas facile de dire quelles sont les pertes totales, dans ce pénible désastre, mais je puis affirmer qu'un malheur aussi considérable n'a pas frappé les populations rurales depuis au moins quarante ans. Tout le monde se rappellera l'année 1879, comme une des plus mémorables entre toutes.

Cet accident fâcheux ne devra pas cependant arrêter le mouvement de la colonisation. Pareille chose n'arrive pas tous les ans. D'ailleurs les ressources naturelles qu'offre la forêt pourront aider le colon à soulager sa famille et à reprendre le cours de ses opérations au printemps prochain.

A. T.

Stabulation des animaux pendant l'hiver.

Au moment où les animaux doivent être mis à l'étable pendant à peu près sept mois, il importe de s'assurer d'avance de la quantité de fourrage que l'on a à disposer pour l'hivernement des animaux.

Il n'est pas avantageux de garder dans les écuries une plus grande quantité d'animaux qu'on ne peut nourrir amplement. Cependant ce n'est pas là ce que font grand nombre de cultivateurs; ils gardent pendant tout l'hiver dix à douze bêtes à cornes alors qu'ils ont tout au plus de quoi à en nourrir cinq à six. L'alimentation par conséquent est mauvaise, et il est impossible d'obtenir dans ces conditions de la viande, du lait ou des engrais. Quant au travail il ne faut pas y songer, car lorsque le printemps arrive, ces pauvres

animaux se trouvent dans un état déplorable, ils ont de la peine à se tenir debout; il faut alors les refaire, ce qui présente de graves difficultés et coûte beaucoup plus qu'un entretien convenable pendant la saison d'hiver.

Cette mauvaise gestion provient parfois d'un amour-propre mal placé: on veut montrer à ses voisins que les écuries sont pleines de bêtes, et on ne fait pas attention qu'on marche ainsi vers la ruine. Le plus riche cultivateur n'est pas celui qui cultive le plus grand nombre d'arpents de terre, celui qui a le plus d'animaux, mais celui qui cultive le mieux et qui donne à ses animaux une alimentation suffisante, qui les nourrit et les soigne le mieux afin d'obtenir le plus fort rendement possible.

Chambre de lecture dans nos campagnes.

Nous voyons avec plaisir que dans plusieurs de nos grandes paroisses on organise des chambres de lecture. C'est de bon augure. Puisse l'agriculture y trouver la plus grande part d'avantages.

Nous félicitons ceux qui se mettent en tête de ce mouvement toujours si difficile à opérer, principalement dans nos campagnes. Le succès en grande partie est dû aux hommes intelligents d'une paroisse qui veulent bien prendre l'initiative et mettre leur influence au service d'une cause aussi élevée, aussi utile; et les cultivateurs devraient être tout zèle à les seconder dans leurs efforts pour offrir à la jeunesse surtout les moyens de s'instruire et passer agréablement leur soirées d'hiver parmi un cercle d'amis qui se réunissent dans le but d'instruction mutuelle.

Heureuses les paroisses qui ont le bon esprit d'établir de semblables institutions, et on ne saurait trop féliciter les hommes d'initiative qui emploient leurs loisirs à favoriser l'établissement d'une chambre de lecture dans un village.

Ah! qu'on ne se le dissimule pas, les hommes d'initiative sont bien précieux, mais malheureusement il n'y en a pas dans toutes les paroisses. Il est vrai qu'on ne sait pas leur rendre justice; des sentiments mesquins engendrent la jalousie, et la plus belle entreprise est ainsi sacrifiée au détriment de tous. Nous avons souvent été témoins de faits semblables.

La fraternité (l'esprit d'union et de bonne entente) ce sentiment noble qui domine dans les natures d'élite est ordinairement bien rare dans le monde, et malheureusement toutes les actions de l'homme n'ont le plus souvent pour mobiles qu'un intérêt égoïste ou bien un amour-propre mal placé auquel on peut donner le nom d'orgueil.

Il n'en serait pas ainsi si l'on voulait se rendre compte de tout le bien que peuvent faire des hommes d'initiative dont les projets ne cachent aucune ambition personnelle, et dans lesquels on rencontre seulement l'intérêt public.

Au début de chacune de ces associations on ne manque pas de s'adresser au journaliste afin d'obtenir gratuitement l'envoi de son journal. Pour notre part, les moyens ne nous permettent pas de répondre à toutes les demandes qui nous sont faites. A l'heure qu'il est nous expédions notre *Gazette des Campagnes* gratuitement à quarante-deux institutions différentes, et c'est autant que nous pouvons faire, malgré tout notre désir d'en favoriser le succès.

L'élevage et l'engrais du bétail ne paie pas.

Voilà ce que nous disait un cultivateur, il y a quelques jours. A votre point de vue et suivant votre manière d'agir vous avez raison, fut notre réponse; car le cultivateur qui comme vous ne veut rien apprendre, par conséquent reste enveloppé dans les langes de la routine, et qui ne se rend compte de rien, qui prend le premier animal venu pour peupler ses étables, qui le soigne mal, qui n'en tire pas tout le parti dont il est susceptible, doit faire une mauvaise opération et perdre de l'argent; nécessairement pour celui là l'élevage et l'engrais du bétail est une source de ruine. Dans la culture, comme dans toutes les professions possibles, pour qu'il y ait succès, il est nécessaire de déployer un savoir-faire dirigé par l'intelligence et l'instruction.

Les porcs dans la ferme.

Nul ne conteste que le porc est un animal infiniment précieux, car d'un côté il s'assimile facilement toute espèce de nourriture, et de l'autre il fournit de la viande à un prix peu élevé.

L'élevage des porcs et leur engraissement constituent une excellente et productive industrie pour les cultivateurs; là comme ailleurs, il faut du savoir-faire et du discernement. Il est d'abord indispensable de choisir la race de cochons qui croît le plus rapidement, s'engraisse vite en dépensant le moins, et utilise le mieux la nourriture qu'on lui distribue; il faut ensuite chercher les aliments les moins coûteux mais qui en subissant certaines opérations, soit par la cuisson ou la fermentation, sont aussi nourrissants et par là fournissent la viande au plus bas prix.

Ces conditions sont bien rarement remplies chez un grand nombre de cultivateurs. On prend généralement le premier porc venu, sans se préoccuper de la race à laquelle il appartient et de sa conformation; que de fois lorsque nous avons eu besoin d'acheter un porc vivant, chez un cultivateur, n'avons-nous pas été à même de choisir le plus beau de la porcherie, en ajoutant un écu ou une piastre de plus sur le prix d'achat; pour un écu le cultivateur consentait à donner le choix sur ses cochons en élève, et il en agissait ainsi jusqu'au dernier porc disponible pour la vente.

Aussi chez ces cultivateurs si peu soucieux de leur intérêt, rencontre-t-on le plus souvent dans leur porcherie des animaux défectueux sous tous les rapports, qui le plus souvent mangent beaucoup sans grand profit, ce qui est un inconvénient bien grave, puisque l'on pourrait nourrir et engraisser deux porcs de bonne race là où on en tient un seul de mauvaise race; c'est là un fait certain qu'il est impossible de révoquer en doute. Nous pourrions en citer plusieurs autres qui dénotent le défaut de calcul chez un trop grand nombre d'agriculteurs qui poursuivent une culture routinière et qui sont les premiers à proclamer que l'élevage des animaux ne paie pas, que l'agriculture est un métier de mercenaire et entraîne à la ruine.

The American Agriculturist.

Tel est le titre d'un journal publié à New-York et qui en est venu à sa trente-huitième année d'existence. Ayant dan

notre bibliothèque la collection complète de ce journal richement illustré, nous avons été à même de pouvoir reconnaître chaque année que ses entrepreneurs propriétaires, MM. Orange Judd et Cie, n'épargnaient rien pour le rendre de plus en plus intéressant; aussi ont-ils été amplement récompensés, puisqu'aujourd'hui ils comptent sur une liste de 125,000 abonnés; ce qui leur permet d'offrir leur journal à un prix infiniment réduit. L'économie rurale; la culture des champs; le jardin potager, l'horticulture; la culture des arbres fruitiers, etc., reçoivent de la part des écrivains de ce journal la plus scrupuleuse attention. Chaque volume contient au-delà de 800 gravures sur tout ce qui a trait à l'étude de l'agriculture, de la botanique, etc. Chaque numéro, sous le titre de *hamburgs*, contient des renseignements utiles qui mettent les lecteurs en garde contre les supercheries et le charlatanisme qui se pratiquent au détriment parfois des cultivateurs. Prix d'abonnement à ce journal mensuel: par année, \$1.50; 4 copies pour \$5; chaque numéro, 15 centins. En souscrivant immédiatement à ce journal pour l'année 1880, vous recevrez gratuitement les numéros de novembre et de décembre. Sur l'envoi de 3 centins les propriétaires expédieront un numéro spécimen. Pour abonnement, s'adresser à ORANGE JUDD COMPANY, Publishers, 243 Broadway St., NEW-YORK.

Choses et autres.

— Le *Nouvelliste de Québec*, annonce que M. Amable Blanchet, cultivateur de St. Jean Port-Joli a environ trois mille minots de patates à vendre.

— L'Iowa a produit dix millions de minots de pommes de terre cette année.

Exportations de pommes et pommes de terre, de Montréal.—Il a été expédié de Montréal, durant la semaine finissant le 1^{er} novembre: Pour Liverpool, 7,473 minots de pommes et 1,365 minots de pommes de terre; pour Londres: 530 minots de pommes et 1,581 minots de pommes de terre.

Alimentation des animaux.—Dans l'alimentation des animaux, un cultivateur doit rechercher trois choses: 1o. faire des os; 2o. faire de la chair; 3o. faire de la graisse. Sans os, il ne peut y avoir de chair, et sans chair il ne peut y avoir de graisse.

Il est donc absolument nécessaire que les aliments contiennent tous les éléments nécessaires pour former des os, de la chair et de la graisse; les premiers doivent être fournis aux jeunes animaux et les derniers aux bêtes destinées à la boucherie. Les aliments des os sont l'acide phosphorique et la chaux; ceux de la chair, la glutine, la fibrine, etc., et ceux de la graisse, l'azote. Le jeune animal a besoin d'une nourriture constituant des os et de la chair et ces constituants se rencontrent, dans les navets, les patates, les choux et autres végétaux, avec du bon foin et de l'herbe, suivant la saison; si l'on veut faire de la chair avant d'engraisser, on doit administrer à la bête du grain, ainsi que du foin ou de l'herbe. On ne peut attacher à ces renseignements dus à l'expérience de nos principaux agronomes trop d'importance et essayer à les mettre en pratique. Le succès de l'élevage des animaux ne dépend que de ces bons procédés.

La vente du beurre sur nos marchés.—Le prix du beurre sur nos marchés est coté pour l'ordinaire depuis quelques semaines de 17 à 18 centins la livre, même jusqu'à 20 centins pour le beurre de choix. La différence entre 18 et 20 centins est assez considérable pour que ça vaille la peine d'apporter à la fabrication du beurre tout le soin possible. Un correspondant d'Angleterre à la *Montreal Gazette* écrit à ce journal que la qualité du beurre canadien sur les marchés anglais, laissait à désirer. L'écrivain de la *Montreal Gazette* en attribue la cause au peu de soins qu'apportent à l'achat du beurre nos commerçants canadiens. D'ailleurs, quel qu'en soit la cause, nos cultivateurs n'ont qu'à y perdre parce qu'ils en paralyseraient la vente sur les marchés étrangers.

Malgré tout le soin que l'on apporte à se procurer de bonnes vaches laitières, à avoir des prairies d'une végétation fertile, il importe avant tout de savoir tirer le parti le plus avantageux du lait que l'on en retire. Il ne faut pas se le dissimuler que pour la fabrication du beurre l'on s'en tient trop à la vieille routine. Personne n'ignore que pour obtenir un excellent parti du beurre, il est absolument nécessaire de le bien fabriquer, ce qui assurément n'est pas difficile. Et la preuve, c'est que dans une même paroisse, certains cultivateurs

ont la bonne réputation de produire de l'excellent beurre, tandis que d'autres n'en fournissent que de mauvais. Comme nous le disions pour l'élevage des bestiaux, toutes les carrières demandent de l'instruction et du savoir-faire; mais pour cela il faut le vouloir et prendre les moyens d'en arriver à une bonne pratique; il n'est pas plus difficile de bien faire que de mal faire.

RECETTES

Betterave rapée pour la guérison d'une blessure.

Des expériences démontrant que la betterave rapée, appliquée sur une blessure quelconque donne les résultats les plus satisfaisants. Ce pansement doit être continué pendant plusieurs jours et la guérison ne tarde pas à avoir lieu.

Moyen pour guérir les engelures et les crevasses.

1. Pour les engelures on fait infuser dans de l'eau tiède une poignée de tan (poudre d'écorce de chêne) et on trempe les mains deux à trois fois par jour dans cette infusion.
2. Pour les crevasses, on se chauffe huit à dix fois par jour les mains et on les frotte avec du jus d'oignon ou tout simplement un oignon coupé en deux.

Moyen pour guérir les panaris.

Dès que l'on ressent à un doigt les premières douleurs indiquant la venue prochaine d'un panaris, on prend un œuf frais à l'extrémité duquel on fait un trou; on introduit le doigt malade dans l'œuf et on l'y laisse pendant toute la nuit, après avoir eu bien soin de consolider cet œuf au moyen d'un lingot et d'une bande de toile qui enveloppent la main. Le lendemain matin, on retire la main de l'œuf qui est en quelque sorte enflé par la chaleur du mal et la guérison est complète. Ce remède est-il aussi radical qu'on l'indique? Pour le bien savoir, il suffit d'en faire l'essai, ce qui est très facile.



CONTRATS DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI, le

19 DÉCEMBRE

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années en chaque cas, entre les Bureaux ci-après nommés, à partir du

1er Février au 1er Avril prochain,

Contrats expirant le 31 Janvier 1880.

NOTRE-DAME DU PORTAGE et RIVIÈRE-DU-LOUP STATION; six fois par semaine.

Contrats expirant le 31 Mars 1880.

BEAURIVAGE et PARKHURST, trois fois par semaine.

GASPÉ-BASIN et PERCÉ, six fois par semaine.

ISLE AUX COUDRES et BAIE ST. PAUL, deux fois par semaine.

LAC ETCHEMIN et STANDON, deux fois par semaine.

ST-MATHIEU et ST-SIMON, trois fois par semaine, et

FOX RIVER et STE-ANNE DES MONTS, deux fois par semaine.—Soumissions pour ce dernier service recevables jusqu'au 23 Janvier 1880.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vue aux bureaux de Poste ci-haut mentionnés, et aux bureaux intermédiaires, où l'on pourra, aussi se procurer des formules de soumissions.

WM. G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau du l'Inspecteur des Postes, }
Québec, 3 novembre 1879. }
13 novembre 1879.

LIBRAIRIE J. B. Rolland & Fils MONTREAL.

ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE de J. B. ROLLAND & FILS pour 1880. C'est l'Almanach le plus complet et qui donne le plus de renseignements sur le Clergé et le gouvernement du Canada, les cours, le service postal, les lois de pêche et de chasse, etc. 5 centins.

ALMANACH DES FAMILLES DE J. B. ROLLAND & FILS pour 1880. C'est un Almanach indispensable dans les familles, par les recettes, les procédés économiques, les historiettes, etc., etc., qu'il contient et qui le rendent si attrayant pour tout le monde. 5 centins.

CALENDRIER DE LA PUISSANCE DU CANADA pour 1880, contenant la liste du clergé de la puissance et le calendrier ecclésiastique, publié par la maison J. B. Rolland et Fils. 5 centins. Ces deux almanachs et le calendrier, 16 centins franco par la poste.

CARTES A JOUER TRIPPLICATE.

CES CARTES SONT SUPÉRIEURES à toutes celles qui sont en usage dans le Canada, par la *finesse*, la *beauté* et la *facilité* avec laquelle on reconnaît chacune d'elles, car dans les angles des cartes est représentée en petit la valeur de la carte, ce qui les rend très-commodes pour tous les jeux où l'on doit tenir un grand nombre de cartes à la fois dans la main. Le prix en est très-modique, il y en a de 22 centins, 30 et 35 centins franco par la poste.

SERIE ILLUSTRÉE DE LIVRES DE LECTURE DE A. N. MONTPETIT.

Qui ont obtenu une médaille d'argent à l'Exposition de Paris 1878.

PREMIER LIVRE, in 18, \$1.20 la douz.
DEUXIÈME LIVRE, in 18, \$1.80 la douz.
TROISIÈME LIVRE, in 18, \$2.40 la douz.
QUATRIÈME LIVRE, in 12, \$4 la douz.
CINQUIÈME LIVRE, in 12, \$5 la douz.

METHODE DE LECTURE ET DE PRONONCIATION

d'après la méthode Michel par Montpetit et Marquette; LIVRE DE L'ALPHABÈTE, in 18 illustré. 40 centins la douz.

LIVRE DU MAÎTRE, in 18, \$1.00 la douz.

LES MEILLEURES GEOGRAPHIES

sont celles de l'abbé Holmes, nouvelles éditions revues par l'abbé L. O. Gauthier.

ÉLÉMENTS DE GEOGRAPHIE MODERNE, in 12, cart. \$1.20 la douz.

ABRÈGE DE GEOGRAPHIE MODERNE, in 12, pleine reliure toile. \$4.00 la douz.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA,
EN FRANÇAIS.

Qui a obtenu une Mention Honorable à l'Exposition de Paris 1878, de 26 sur 24 pouces, coloriée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux. \$2 chaque.

PETIT MOIS DES AMES.—Méditations et prières pour le mois de novembre, par M. A. G. jolie brochure, in 32. 40 centins la douz., 5 centins chaque.

ABRÈGE DE LA VIE DE BERNADETTE, Sœur Marie Bernard, par H. R., brochure in 18. 40 centins la douz., 5 centins chaque.

OFFICE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION de la Bienheureuse Vierge Marie, brochure in 32, 40 centins la douz., 5 centins chaque.

Tous ces livres sont en vente à la librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
Nos. 12 et 14, Rue St. Vincent, Montréal.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

EMBRANCHEMENT DE LA RIVIÈRE DU LOUP.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, en-dossées "Soumissions pour wagons" seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, MARDI, le 25 courant pour fournir:

Quatre charrues à neige,
Deux wagons de première classe,
Deux wagons de seconde,
Deux wagons pour fumer et pour la poste,
Deux wagons à bagage.

On pourra se procurer des plans, spécifications et formules de soumissions au bureau du surintendant des machines à Moncton.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins }
de Fers et Canaux, }
Ottawa, 1 Novembre 1879. }

Ste. Anne de la Pocatière, 20 novembre 1879.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

EMBRANCHEMENT DE LA RIVIÈRE DU LOUP.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné, et en-dossées "Soumissions pour engins" seront reçues à ce bureau JULQU'À MIDI de VENDREDI, le 5 DECEMBRE PROCHAIN, pour la fourniture de douze engins-locomotives.

Des plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus au Bureau du Surintendant des machines à Moncton.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins }
de Fer et Canaux, }
Ottawa, 7 novembre 1879 }

Ste. Anne de la Pocatière, 20 novembre 1879.